

5.0 crédits	30.0 h	2q
-------------	--------	----

Enseignants:	Culot Henri ;
Langue d'enseignement:	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés :	<p>Le cours passe en revue, sous l'aspect juridique un certain nombre de questions liées à la vie des affaires.</p> <p>Après une introduction générale dans laquelle est abordée la relation entre le droit et l'économie, le cours étudie partiellement le droit des affaires en 8 parties:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Le régime juridique de l'accès à l'activité économique 2. Le régime juridique de l'exercice de l'activité économique 3. Les opérations commerciales courantes 4. Le financement et les moyens de paiements de l'entreprise 5. Les créations et les signes distinctifs de l'entreprise 6. La coopération entre entreprises 7. Le droit de la concurrence
Acquis d'apprentissage	<p>Donner à des non-juristes se destinant à la vie des affaires, le "réflexe juridique", c-à-d aider les futurs gestionnaires à intégrer, dans leur comportement d'acteur économique, la dimension juridique, comme ils doivent prendre en compte les éléments d'ordre financier, social ou technologique.</p> <p>Il s'agit de les amener à percevoir le droit comme élément, comme outil, de gestion, celui qui impose des contraintes mais fournit aussi des solutions..</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Contenu :	<p>Les règles et institutions juridiques étudiées le sont toujours dans la perspective de mettre en évidence leur rôle dans la vie des affaires.</p> <p>Les aspects juridiques de telles institutions, de tels mécanismes, ou de telles règles sont décrits et analysés en mettant en évidence leur impact sur les entreprises, leur vie et celle des différents agents économiques.</p> <p>Le cours est largement illustré d'un grand nombre d'exemples tirés de la vie des affaires et qui doivent faire comprendre aux futurs gestionnaires, de manière concrète, l'importance du droit dans la vie des affaires.</p>
Cycle et année d'étude: :	<p>> Master [120] en ingénieur de gestion</p> <p>> Master [120] en sciences de gestion</p> <p>> Master [120] en sciences de gestion</p> <p>> Master [120] en ingénieur de gestion</p>
Faculté ou entité en charge:	LSM